

1<sup>er</sup> avril 2021

(21-2708)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 2014 SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LA DURÉE  
DES DROITS SUR LES INTERPRÉTATIONS ET EXÉCUTIONS (MODIFICATION)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>ROYAUME-UNI</b>
--	--------------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Règlement de 2014 sur le droit d'auteur et la durée des droits sur les interprétations et exécutions (modification)
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_1566_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_1566_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/GBR/C/1</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
Ce règlement modifie les dispositions de l'article 191HA de la Loi sur le droit d'auteur, les dessins et modèles et les brevets afin de préciser que l'"accord" auquel il est fait référence à l'article 191HA 2), 3) et 4) est un accord en vertu duquel un artiste interprète ou exécutant a cédé certains droits décrits à l'article 191HA 1).	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	6 avril 2014
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	10 février 2021
<b>Autres renseignements</b>	<a href="https://www.legislation.gov.uk/uksi/2014/434/note/made">https://www.legislation.gov.uk/uksi/2014/434/note/made</a>
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	UK Intellectual Property Office Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni  <a href="mailto:information@ipo.gov.uk">information@ipo.gov.uk</a>  0300 300 2000  Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.